

*Un territoire pour construire notre avenir*



# Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Dossier final

Décembre 2013

# SOMMAIRE



<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>LE CONTEXTE DE LA DEMARCHE</b> .....	<b>3</b>
<b>LES ETAPES DE LA DEMARCHE</b> .....	<b>5</b>
La réalisation d'un diagnostic.....	5
La définition d'une stratégie .....	6
La construction du programme d'actions et d'un dispositif de suivi-évaluation.....	6
La mise en œuvre du plan d'actions .....	6
Les dates clés de la démarche .....	7
<b>UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE</b> .....	<b>8</b>
Des ateliers participatifs.....	8
<b>L'AGENDA 21 DU PAYS BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS :</b> .....	<b>10</b>
<b>MODE D'EMPLOI</b> .....	<b>10</b>
Quelques conclusions du diagnostic de territoire au regard du développement durable .....	10
La stratégie de l'Agenda 21 du Pays .....	13
Le programme d'actions de l'Agenda 21 du Pays .....	14
Pilotage du projet et dispositif de suivi-évaluation .....	19
<b>ANNEXES</b> .....	<b>21</b>

# LE CONTEXTE DE LA DEMARCHE



Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais s'est engagé en 2013 dans l'élaboration d'un **Agenda 21**. Ce programme d'action en faveur du développement durable a pour but de valoriser les actions que mènent déjà le Pays et les acteurs locaux en la matière, et de **mettre en lumière de nouvelles actions**, ambitieuses, afin de répondre aux **enjeux spécifiques du territoire**.

## Qu'est-ce qu'une démarche de développement durable ?

Dès les années 60-70, plusieurs constats entraînent l'Homme à se poser des questions sur l'avenir de la planète et à remettre en cause plusieurs fondements du fonctionnement de nos sociétés :

- des **inégalités sociales croissantes**, entre « riches » et « pauvres », ainsi qu'entre les pays du Nord et les pays du Sud ;
- des **ressources naturelles limitées** : les différentes crises du pétrole, le grignotage des habitats naturels et la diminution progressive des surfaces forestières, des zones humides... ont prouvé que les ressources naturelles n'étaient pas illimitées ;
- des **modes de consommation toujours moins économes** entraînant un gaspillage des richesses, provoquant des rejets de pollutions et de déchets qui détériorent à long terme la qualité de l'eau, de l'air et des sols... ;
- des **changements climatiques de grande ampleur** en préparation, dont nous subissons les prémices (montée du niveau de la mer, fonte des glaces, augmentation des phénomènes météo extrêmes ... ) ;
- une **augmentation continue de la population mondiale** : nous étions 3,7 milliards en 1970, nous sommes actuellement 7 milliards d'habitants (depuis le 31 octobre 2011) et nous serons sûrement 15 milliards en 2100.

Face à ces différents constats, une **nouvelle représentation du développement émerge** progressivement, celle du « développement durable », qui apparaît comme une réponse aux problèmes actuels et de demain. Le développement durable est défini comme :

**« Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »**

Gro Harlem Brundtland, Rapport « Notre avenir à tous », 1987

Ce modèle repose sur la **prise en compte de manière équilibrée de quatre piliers fondamentaux** : l'économie, le social, l'environnement et la gouvernance. (Cf. schéma ci-dessous).

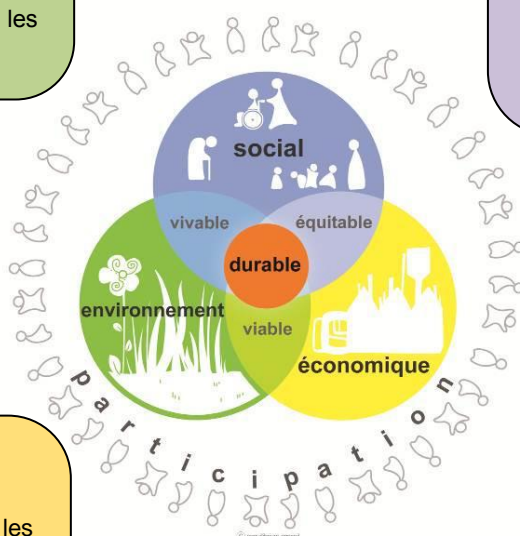
Inscrire un projet, une action, dans une démarche de développement durable consiste donc à vérifier que le projet prend en compte :

### L'environnement

Pour offrir une meilleure qualité de vie tout en préservant et valorisant l'environnement, le développement doit générer des économies de ressources (eau, énergie...) et limiter les pollutions.

### Le social

Le développement humain doit être au cœur du projet, en visant l'intégration professionnelle, la solidarité intra et intergénérationnelle, la satisfaction des besoins humains en matière de santé, d'éducation, de logement...



### L'économie

Le projet doit satisfaire les intérêts économiques des acteurs impliqués, en visant la production de richesses mais aussi la création d'emplois, grâce à des modèles de production et de consommation responsables.

### La participation

L'implication dans les processus d'élaboration et de décision, des citoyens, des acteurs locaux, de la société civile... est indispensable pour enrichir les réflexions de l'expertise d'usage et des besoins des acteurs.

## Du développement durable à l'Agenda 21 du Pays

Si, depuis plusieurs années déjà, le Pays, et plus largement le territoire, met en œuvre des actions de développement durable, la démarche présentée ici permet de **mettre en cohérence les actions** existantes et d'aller plus loin dans la concrétisation de ces objectifs, et ce dans un processus d'**amélioration continue**.

# LES ETAPES DE LA DEMARCHE



## La réalisation d'un diagnostic

La première phase de cette démarche a permis d'établir un **diagnostic développement durable**, en répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les **forces et faiblesses** du territoire au regard du développement durable ?
- Quelles sont les **actions d'ores et déjà engagées** par le Pays et ses partenaires ?
- Quelles sont les **enjeux prioritaires** sur lesquels le territoire doit porter ses efforts et les **marges de progression** ?

Mars 2013

Juillet 2013

Tous les **sujets de la vie sur le territoire** ont été abordés durant le diagnostic comme le transport, la biodiversité, l'énergie, l'emploi, le logement, les loisirs... Ce travail a été réalisé :

- sur la base des **données fournies par les acteurs locaux et partenaires** ;
- au travers d'**entretiens complémentaires** avec différents partenaires du Pays.

Ce diagnostic a ensuite été **partagé avec les acteurs du territoire** dans le cadre d'**ateliers de concertation thématiques** afin de recueillir leur regard sur le territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais et enrichir les travaux menés.

### CHAPITRE I : POPULATION ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

#### FICHE III : LOGEMENT

Le logement et les déplacements sont les deux postes de dépenses principaux des ménages, devant l'alimentation, les loisirs et la culture, les soins, etc. Le logement fait partie des droits fondamentaux de l'individu, et l'ambition de la politique du logement social est d'offrir à tous les conditions de se loger décemment.

#### INSTRUMENTS OPERATIONNELS TERRITORIALISES

*Plan départemental de l'habitat (PDH)*

- Le PDH du Loiret (2011-2016) identifie 4 enjeux majeurs : satisfaire les besoins de la population, décliner les politiques locales en fonction des potentiels et des spécificités des territoires, s'assurer des bonnes conditions de logement pour tous, et prolonger le partenariat en s'appuyant sur le dispositif d'observation en place.

*Programmation du contrat Pays – Région*

Le programme d'actions du contrat de 3<sup>ème</sup> génération entre le Pays et la Région prévoit un module 3 sur l'habitat et la rénovation urbaine. Au titre de ce module, plusieurs actions sont prévues, parmi lesquelles l'incitation à la réalisation de Plans locaux d'habitat.

#### ACTEURS CLES

- LogemLoiret, principal gestionnaire du parc social du Pithiverais
- La SIAP, agence partenaire de LogemLoiret pour le Pithiverais (gestion de 1530 logements sur 14 communes)

#### ANALYSE DE LA SITUATION

UN PARC DOMINE PAR DES LOGEMENTS INDIVIDUELS DE PLUS DE 4 PIECES

L'analyse de la distribution des logements par nombre de pièces montre la prédominance des « grands » logements sur le territoire. Les logements de 4 pièces et plus représentent 72% des résidences principales, taux élevé par rapport aux zones de comparaison. Le parc de résidences secondaires est par ailleurs composé à 83,4% de maisons, un taux très élevé par rapport aux moyennes départementale (68%) et nationale (56%) (INSEE 2009).

Source : INSEE - RP 1968 à 2009

#### ACTIONS OU PROJETS EN COURS DE REALISATION PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Bellegardais, mise en œuvre entre 2005 et 2009, avait pour objectif de répondre à la demande de logements locatifs et en particulier des ménages les plus modestes en réduisant la vacance notamment, d'améliorer le confort des logements.

### LOGEMENT – AFOM ET ENJEUX

TABLEAU AFOM (ATOUTS, FORCES, OPPORTUNITES, MENACES) AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

*Les apports de la concertation sont indiqués en bleu.*

+	-
<p><b>ATOUTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une forte proportion de ménages propriétaires : une accession facile à la propriété</li> <li>• Un parc locatif peu tendu : une offre suffisante</li> <li>• Une réhabilitation des logements par les principaux bailleurs du territoire.</li> <li>• Pas de contraintes topographiques pour la construction</li> </ul>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une faible part de logements sociaux en milieu rural, une concentration en milieu urbain</li> <li>• Une faible part de petits logements</li> <li>• Un taux de vacance élevé (excepté dans le logement social)</li> <li>• Moins d'atirance pour les logements collectifs                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de logement pour les « PMR », personnes à mobilité réduite, et de MARPA (maison d'accueil rurale pour les personnes âgées)</li> </ul> </li> <li>• Forte proportion de ménages propriétaires qui ne sont pas forcément en mesure d'assumer un investissement pour la rénovation énergétique du logement</li> </ul>
<p><b>OPPORTUNITES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet d'écoquartier en cours sur Pithiverais</li> <li>• Un contrat de Pays qui prévoit le soutien aux initiatives de développement d'outils territoriaux (Plans locaux d'urbanisme et SCOT).</li> <li>• La RT2012</li> </ul>	<p><b>MENACES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un engouement pour les logements individuels de grande taille : risque d'étalement urbain.</li> <li>• Un parc de logement qui s'adapte peu aux évolutions démographiques et structurelles de la population</li> <li>• Augmentation du coût du logement (RT 2012)</li> <li>• Une population nouvelle d'île de France qui arrive et risque de faire monter les prix de l'immobilier</li> <li>• L'effet de seuil des aides à la rénovation</li> </ul>

#### ENJEUX AU REGARD DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- ⇒ Développer la connaissance du territoire en matière de **logement indigne** (système de veille ou d'observation)
- ⇒ Eviter l'étalement urbain et les constructions en périphérie en encourageant des politiques de densification du territoire, comme le prévoit le SCOT.
- ⇒ Encourager la rénovation et l'amélioration thermique des vieux logements et leur adaptation au vieillissement de la population.
- ⇒ Adapter le logement aux évolutions démographiques et structurelles de la population
- ⇒ Mieux répartir l'offre de logements sociaux

Extraits d'une fiche de diagnostic  
Agenda 21 PBGP

## La définition d'une stratégie

Définir la stratégie de développement durable du territoire du Pays Beauce Gâtinais a consisté à déterminer, **sur la base des enjeux mis en lumière** grâce au diagnostic, les **objectifs** que le territoire souhaite atteindre pour un avenir durable.

→ Quels sont les **objectifs** à se fixer pour l'avenir durable du territoire ?

Stratégie de l'Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais	
Axe stratégique	Objectifs opérationnels
Axe 1 : Une identité du territoire à valoriser	1.1 Construire l'identité du territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
	1.2 Développer une offre touristique plus lisible à l'échelle du territoire et valoriser ses cultures
	1.3 Valoriser les richesses patrimoniales
Axe 2 : Un territoire de liens avec un cadre de vie à maintenir	2.1 Développer le lien social entre les habitants
	2.2 Développer les structures liées à l'enfance et la petite enfance sur le territoire
	2.3 Adapter les offres de services aux besoins de la population
	2.4 Offrir des logements diversifiés et accessibles à tous
	2.5 Favoriser la proximité et améliorer la mobilité
Axe 3 : Un territoire actif et attractif	4.1 Faciliter l'accessibilité du territoire par les transports collectifs pour renforcer son attractivité
	4.2 Soutenir les activités économiques
	4.3 Développer une offre de formations en cohérence avec le marché de l'emploi
	4.4 Soutenir une activité agricole performante et de qualité
	4.5 Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes
Axe 4 : Des richesses et des ressources naturelles à préserver	5.1 Œuvrer pour la préservation de la biodiversité en aménageant l'espace de manière équilibrée, cohérente et respectueuse de l'environnement
	5.2 Opter pour une gestion optimale de l'eau
	5.3 Gérer de manière durable les déchets
	5.4 Répondre aux défis énergétiques, anticiper et mieux se préparer au changement climatique
	5.5 Anticiper les risques pour les habitants et réduire les pollutions
Axe 5 : Un Syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projets	6.1 Coordonner les actions à l'échelle du Pays pour une meilleure efficacité
	6.2 Faire preuve d'exemplarité en matière de développement durable
	6.3 Valoriser et animer le tissu associatif

## La construction du programme d'actions et d'un dispositif de suivi-évaluation

A la lumière des objectifs définis, un **programme d'actions** a été élaboré. Ce dernier regroupe des propositions d'actions faites dans le cadre de la concertation et qui ont été analysées au regard de leur faisabilité technique, administrative et financière. Un **dispositif de suivi-évaluation** a également été élaboré de manière à suivre la mise en œuvre de l'Agenda 21 du Pays.

→ Quelles **actions** mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés ?

← Quels **outils** élaborer pour suivre la mise en œuvre du dispositif ?

## La mise en œuvre du plan d'actions

Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre le **programme d'actions de l'Agenda 21** et de l'évaluer de manière régulière grâce au dispositif de suivi élaboré.



## Les dates clés de la démarche

1<sup>er</sup> trimestre 2013

Décision du Syndicat de Pays de lancer l'élaboration d'un **Agenda 21**, faisant suite à une expertise préalable réalisée en 2008 et aux incitations de la Région Centre.

Avril 2013

Sensibilisation des élus des communes, communautés de communes, et acteurs du territoire au développement durable et à l'Agenda 21

1

Mars - mai 2013

Réalisation du **pré-diagnostic de développement durable** et identification des **enjeux majeurs** pour la suite pour préfiguration d'une stratégie de développement durable

Avril - mai 2013

Partage du diagnostic lors de **4 ateliers de concertation** thématiques avec les élus, acteurs du territoire et partenaires du Pays

### DIAGNOSTIC

2

Septembre 2013

Construction de la **stratégie** avec les élus du territoire

Octobre 2013

**Partage de la stratégie** avec les acteurs du territoire et partenaires en ateliers de concertation, avec identification de **premières pistes d'actions**

### STRATEGIE

3

Octobre 2013

Recensement des **pistes d'actions** et finalisation de l'architecture du programme d'actions avec le Comité technique. Construction des **outils de suivi évaluation**.

Novembre 2013

**Rédaction des fiches actions** lors de 2 journées de réunions partenariales avec les acteurs du territoire et partenaires

Décembre 2013

**Finalisation** du programme d'actions

### PROGRAMME D' ACTIONS + DISPOSITIF DE SUIVI

20 décembre  
2013

**Vote de l'Agenda 21 par le Comité Syndical du Pays**



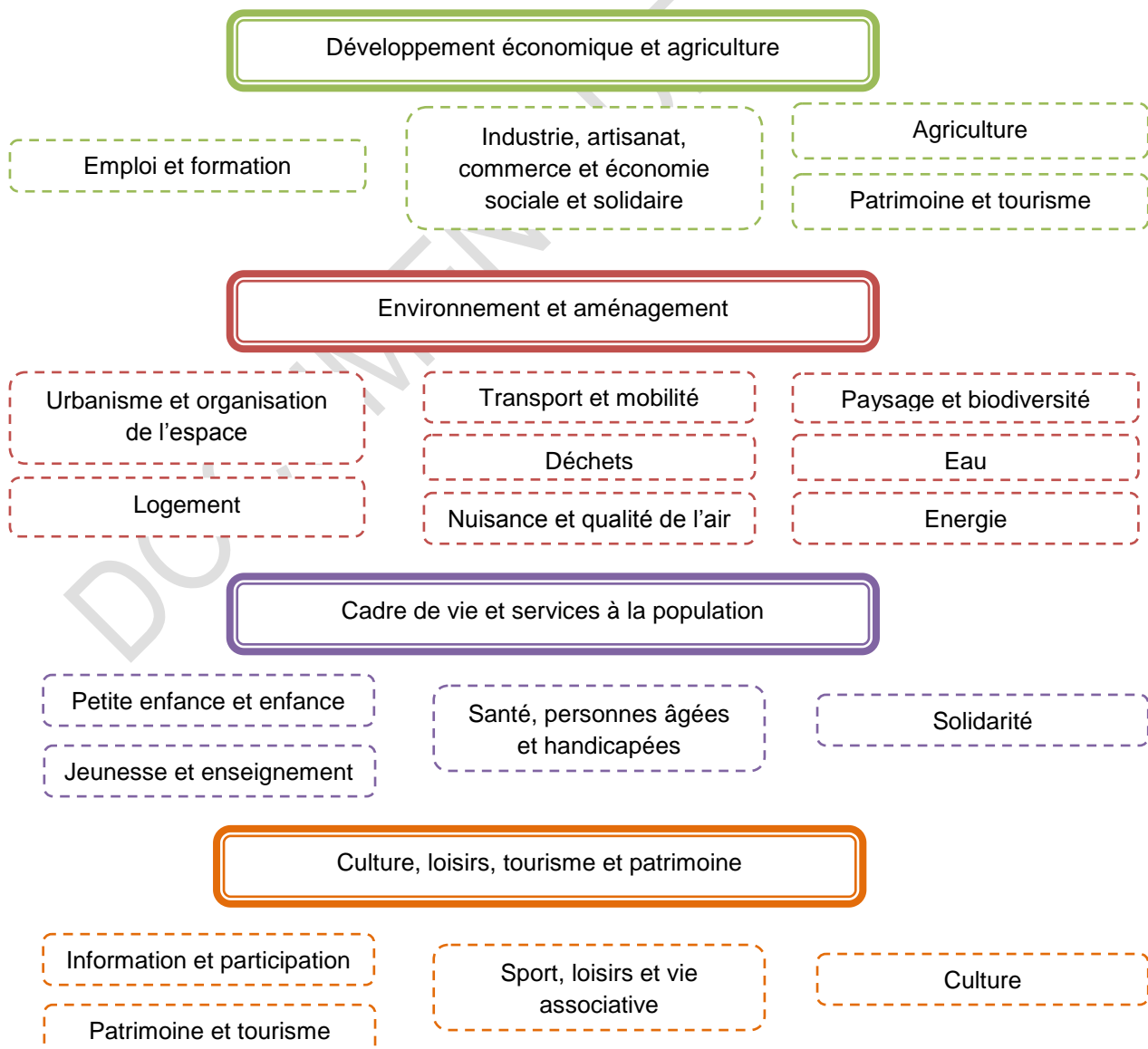
# UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

## Des ateliers participatifs

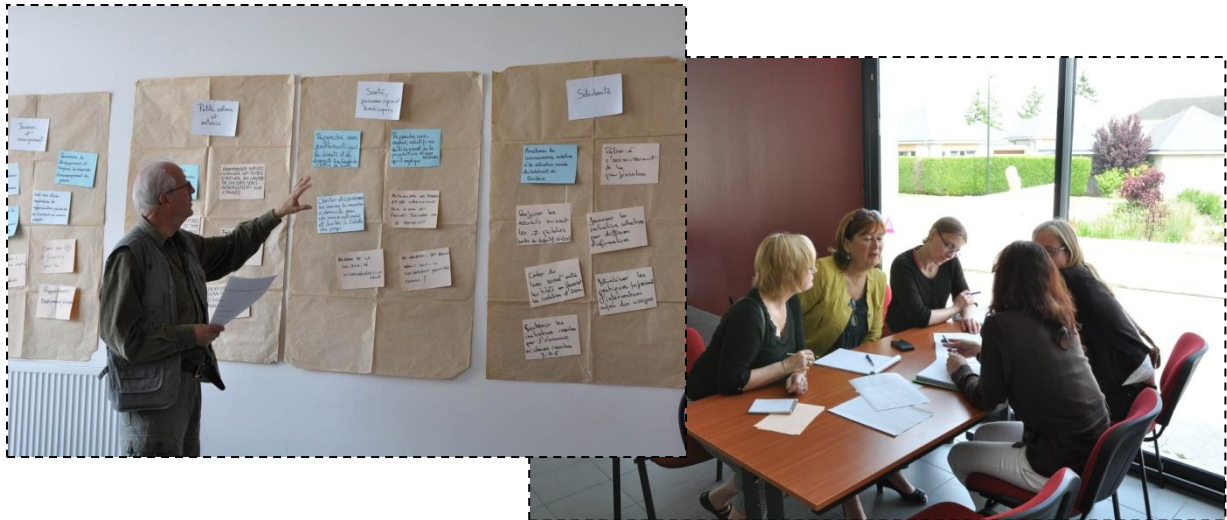
Afin de s'assurer de l'**appropriation de la démarche** par le plus grand nombre, mais également de **construire le dispositif en concertation** avec les acteurs du territoire, chaque étape clé de la démarche a été marquée par une **série de temps de concertation** ayant réuni au total plus de 135 participants au cours d'une douzaine d'ateliers ou réunions.

## Partage du diagnostic

Un premier document, appelé « **pré-diagnostic** », a été réalisé à partir des données existantes ainsi que de quelques entretiens complémentaires. Une fois ce document établi, les conclusions dégagées ont été partagées lors de 4 ateliers. Chacun des ateliers avait pour objectif de traiter **différentes thématiques du développement durable** :



Les sous-groupes constitués au sein de chaque atelier ont ainsi été invités à compléter des tableaux sur lesquels étaient inscrits des **forces, faiblesses, opportunités, menaces et enjeux** de la sous-thématique abordée. Ces éléments sont ensuite venus enrichir le document de diagnostic afin d'aboutir à un « **diagnostic partagé** » et préfigurer une stratégie de développement durable sur la base de l'ensemble des enjeux mis en lumière.



## Partage de la stratégie et recueil des idées d'actions

Sur la base de la liste d'enjeux identifiés dans la phase de diagnostic, les participants ont été conviés, lors d'un nouveau temps d'ateliers, à apporter leur regard sur la stratégie proposée par les élus du Pays, et à **proposer des idées d'actions** permettant de répondre aux enjeux. Les participants ont ensuite effectué un exercice de **priorisation** des actions proposées. La liste d'actions a par la suite été transmise aux élus pour arbitrage.



## Rédaction des fiches-actions

L'arbitrage réalisé par les membres du Comité technique (équipe du Pays et élus du bureau) a permis d'aboutir à une **liste d'actions prioritaires** à intégrer au programme. Les partenaires et acteurs du territoire ont alors été invités à réaliser des « **fiches-actions** », **fiches contenant toutes les informations** sur le déroulement de l'action, son portage, ses objectifs, les obstacles à éviter, les indicateurs de suivi, etc.

Agenda 21 Pays Beauca Gâtinais en Pithiverais

**ACTION N°1 : Réaliser un agenda en ligne ...**

**AXE n°1 : Une identité de territoire à valoriser**  
 Objectif 1.1 : Construire l'identité du territoire

**Contexte :** Le Pays Beauca Gâtinais en Pithiverais est un territoire dont l'identité est aujourd'hui principalement administrative. Afin de valoriser, voire de

**Objectifs et description générale de l'action :**  
 L'action consiste à mettre en ligne l'ensemble des événements majeurs portés par les collectivités ou par leurs partenaires, afin de permettre à tous d'avoir accès à l'ensemble du programme du territoire.

**Etapes de réalisation de l'action :**

**Etape 1 :**  
 Réunir un groupe de travail avec le Pays, des représentants à minima de chaque communauté de commune, des offices de tourisme du territoire, des représentants associatifs, etc.  
 - sur d'autres sites, afin de créer des liens ou passerelles entre les deux, voire de mutualiser.

**Etape 2 :**  
 - Mise en ligne de l'Agenda, dans un premier temps sur le site internet du Pays  
 o Page Facebook, blog, réseaux sociaux afin de toucher les populations plus jeunes  
 o Version papier trimestrielle, publication sur les bulletins d'informations des collectivités afin de toucher les populations non connectées... ?

<b>Porteur :</b>	Pays	<b>Partenaire(s) :</b>	Collectivités et offices de tourisme, associations
<b>Public cible :</b>	Grand public	<b>Liens avec d'autres actions :</b>	1.3. Développement d'un OT de destination
<b>Éléments à prendre en compte</b>	- Éviter la superposition d'informations déjà existantes ou diffusées par ailleurs : veiller à une réelle valeur ajoutée de tous - Veiller à toucher un public large y compris les personnes n'ayant pas un accès direct à Internet		
<b>Moyens humains</b>	<b>Moyens techniques</b>	<b>Moyens financiers</b>	
- Pays	- Site internet	- Coût limité	

**Finalités du développement durable prises en compte :**

Lutte contre le changement climatique et promotion de l'éco-citoyenneté	Préservation de la biodiversité, des sites et des ressources	Épanouissement de tous les êtres humains	Coopération entre territoires et générations	Moyens de production et de consommation responsables
		X	X	

**Calendrier / Planning :**

2014	2015	2016	2017
Définition des types d'événements et des modalités de recueil	Mise en ligne		

# L'AGENDA 21 DU PAYS BEAUCE GÂTINAIS EN PITHIVERAIS :



## MODE D'EMPLOI

### Quelques conclusions du diagnostic de territoire au regard du développement durable

La réalisation d'un diagnostic est un **préalable indispensable** à la construction d'un programme d'actions : en effet, avant de savoir où aller, il convient de **savoir d'où l'on part**. C'est cet objectif que visait le travail de diagnostic à travers l'identification des points forts et des points à améliorer au regard du développement durable. Le document de diagnostic étant très dense, voici **quelques enseignements** tirés de ce dernier.

#### Les atouts du territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais en matière de développement durable

##### Emploi

- ❖ Une **Mission Locale** à Pithiviers avec des antennes sur le territoire pour l'accompagnement des jeunes
- ❖ Une **couveuse d'entreprises**
- ❖ Une **pépinière d'entreprises** portée par la CCI du Loiret, soutenue et financée par les Communautés de Communes
- ❖ Une volonté des acteurs économiques et acteurs de l'emploi de **se rapprocher** et de **travailler en concertation**

##### Gestion de l'eau

- ❖ Des masses d'eau souterraines importantes et une **bonne qualité** des annexes hydrauliques
- ❖ Un syndicat de Pays **moteur sur les problématiques de l'eau** (Contrat avec l'Agence de l'Eau, la Région et le Département)
- ❖ Des acteurs qui travaillent en **partenariat**
- ❖ La multiplication des stations **d'assainissement collectif** et des **dispositifs autonomes**
- ❖ Des actions de **sensibilisation** mises en place par le Pays et ses partenaires
- ❖ Des **syndicats de rivière** engagés

##### Enfance

- ❖ Une **coordination intercommunale** des politiques de l'enfance et une application de la politique enfance jeunesse par la création de points d'accueils
- ❖ Des **partenariats avec la CAF** en soutien aux politiques de l'enfance
- ❖ Des **structures de loisirs** en développement dans les communes rurales par le biais des regroupements de communes
- ❖ Existence et création d'**accueils périscolaires**, de **RAM**, de **lieux d'accueil Parents-Enfants**

##### Solidarité et équipements sociaux

- ❖ Des **services sociaux intercommunaux** dans 3 Communautés de communes
- ❖ Des **associations et CCAS** des communes qui proposent des activités pour les personnes âgées
- ❖ Un développement des services et des types d'accueils pour les **personnes handicapées** mentales ces dernières années
- ❖ Un **service de transport à la demande** accessible aux PMR et une mise en conformité en cours pour les transports en commun

## Gestion des déchets

- ❖ Une tendance à l'**amélioration des pratiques de tri** : volume de déchets ménagers en baisse au profit d'une augmentation des quantités de déchets recyclés et des volumes déposés en déchetterie
- ❖ Un **réseau de déchetteries** bien réparties sur le territoire, pouvant accueillir professionnels et particuliers
- ❖ Une **valorisation énergétique** des déchets ménagers
- ❖ Une **valorisation organique** des déchets et la distribution ou le subventionnement de composteurs pour les particuliers et les écoles
- ❖ Des **actions de sensibilisation** par les deux syndicats de gestion des déchets et le principal bailleur social
- ❖ Une **association d'insertion** qui valorise les produits recyclables (TRIaction)

## Urbanisme et organisation de l'espace

- ❖ Un **schéma de cohérence territoriale** à l'échelle du Pays
- ❖ Un nombre de **documents d'urbanisme locaux** en augmentation
- ❖ Des documents qui se distinguent : un **PLU intercommunal**, un **PLU AEU**...
- ❖ Un **Programme de Rénovation Urbaine** sur le quartier de St Aignan à Pithiviers
- ❖ Le recrutement par le Pays d'un **chef de projet SCoT / Développement durable**
- ❖ La **représentation du Pays à la CDCEA** (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles)
- ❖ Un **réseau d'élus locaux** favorisant un lien positif avec les populations sur les questions d'urbanisme, et évitant les dérives

## Quelques points à améliorer

### Transport et mobilité

- ❖ Un territoire propice à l'utilisation des **véhicules individuels**
- ❖ Des **transports en commun peu optimaux** en dehors d'une utilisation scolaire : répartition inégale des lignes de bus, amplitudes horaires courtes, liaisons et correspondances complexes...
- ❖ Une difficulté pour les **déplacements transversaux** en transport en commun
- ❖ La faiblesse des **opportunités de travail** sur le Nord Loiret qui incite à des déplacements
- ❖ Un réseau de **liaisons douces peu développé**
- ❖ Peu d'espaces réservés aux **deux roues**, équipements rares pour le stationnement deux roues

### Risques et nuisances

- ❖ Des **risques technologiques** liés à la présence d'industries à risque
- ❖ Des **transports de matières dangereuses**
- ❖ Des **axes routiers** générateurs de nuisances modérées
- ❖ Un nombre de **Plans communaux de sauvegarde** insuffisant

### Industrie, artisanat, commerce

- ❖ **Retard du dynamisme** et du renouveau attendu suite à l'A19
- ❖ **Affaiblissement des centres villes** et fragilité du **commerce de proximité** au profit des supermarchés des pôles principaux
- ❖ Des **unions commerciales** ayant peu de moyens
- ❖ Des nouveaux secteurs commerciaux et zones d'activités en périphérie **peu reliés par les TC et modes doux** : une forte dépendance à la voiture
- ❖ Le **manque d'attractivité** du territoire pour l'implantation des entreprises
- ❖ Une **présence inégale de l'ADEL** sur le territoire
- ❖ **Pas d'état des lieux ni de prospection** pour aller chercher des entreprises / commerces / enseignes sur des territoires limitrophes



## De réelles **opportunités**

### Energie

- ❖ Des **documents-cadre** à l'échelle régionale et départementale
- ❖ Des **acteurs moteurs** sur le territoire (SIDESUP...)
- ❖ Un territoire ayant un **fort potentiel de développement des énergies renouvelables** (éolien, géothermie...)
- ❖ Un **contrat de Pays** qui prend en compte les problématiques énergétiques
- ❖ Un projet **d'usine de méthanisation** à Escrennes
- ❖ Des **aides financières** possibles via l'ADEME, la Région ou encore l'ANAH

### Paysages, espaces naturels et biodiversité

- ❖ Un **SCoT** qui impose la préservation des espaces naturels aux documents d'urbanisme locaux
- ❖ Une **étude Trame Verte et Bleue** en cours, en cohérence avec le Schéma régional de cohérence écologique
- ❖ Un **SAGE** (inventaire des zones humides)
- ❖ Un **observatoire régional** de la biodiversité
- ❖ Des **acteurs impliqués et associés** dans la préservation des espèces et des marais (chasseurs, agriculteurs...)

### Loisirs et vie associative

- ❖ De **nouvelles salles culturelles** en cours ou en projet
- ❖ L'attractivité de l'offre culturelle du **pôle orléanais**
- ❖ Le **financement régional des PACT** (projets artistiques et culturels) ; une opportunité à saisir
- ❖ La présence d'**artistes** sur le territoire
- ❖ La **diversification des pratiques** sportives

### Emploi

- ❖ Un **taux de chômage** en augmentation chez les jeunes et les seniors
- ❖ Des risques de **fermeture d'entreprises**
- ❖ La « **migration** » de **publics qualifiés** vers les territoires frontaliers ou les territoires sur lesquels ils ont suivi leur formation
- ❖ La difficulté de **fixer les jeunes qualifiés** sur le territoire
- ❖ Un **manque de cohérence** entre les politiques de l'emploi des différentes Communautés de communes

## Des **menaces** à prendre en compte

### Logement

- ❖ Un engouement pour les logements individuels de grande taille : risque d'**étalement urbain**
- ❖ Un parc de logements qui s'adapte peu aux **évolutions démographiques et structurelles** de la population
- ❖ L'**augmentation du coût des constructions** avec les nouvelles réglementations (RT 2012)
- ❖ Une population nouvelle d'Ile de France qui peut engendrer une **augmentation des prix de l'immobilier**

### Solidarités et équipements sociaux

- ❖ Une augmentation de la population et un vieillissement impliquant une **croissance des besoins de santé**
- ❖ Un **manque et une baisse des financements**, la menace de réduction des sources de financements publics
- ❖ L'accroissement de la **précarité**
- ❖ La **désertification médicale**

## La stratégie de l'Agenda 21 du Pays

La stratégie territoriale du Pays s'articule autour de **5 axes principaux** visant à prendre en compte l'ensemble des enjeux de développement durable pour l'avenir du territoire.

### Axe 1

#### Une identité du territoire à valoriser

Le premier axe de la stratégie a pour but de **construire une identité à un territoire** qui, d'un point de vue historique, géographique, culturel, touristique... est rarement présenté et perçu comme un ensemble. La création d'une **offre touristique globale** ou encore la **valorisation des richesses patrimoniales** peuvent y contribuer. Mais l'Agenda 21 représente dans son ensemble une **porte d'entrée** pour construire et valoriser cette identité, auprès de ses habitants mais aussi à l'extérieur. Cet axe comprend 5 actions.

### Axe 2

#### Un territoire de liens avec un cadre de vie à maintenir

Le deuxième axe de la stratégie de l'Agenda 21 du Pays vise à permettre à chaque habitant, quels que soient son âge et ses besoins, de **trouver des réponses à proximité** : offres de service pour les populations, structures pour les enfants et les jeunes, offre de logement, accessibilité et proximité des services sont autant d'objectifs à atteindre ou à maintenir, tout en **favorisant le lien** entre les populations, et entre les populations et leurs représentants administratifs. Cet axe comprend 8 actions.

### Axe 3

#### Un territoire actif et attractif

Le troisième axe de la stratégie du Pays a pour objectif de **s'appuyer sur les richesses et spécificités** du territoire afin de **réfléchir globalement à son attractivité**, notamment économique ; cette attractivité devra passer par une **accessibilité par les transports optimale**, un **soutien à la vie économique et à ses acteurs**, ou encore un soutien et une **valorisation du monde agricole**. Cet axe comprend 8 actions.

### Axe 4

#### Des richesses et des ressources naturelles à préserver

Le quatrième axe de la stratégie Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais a pour ambition de **préserver les richesses, environnementales, paysagères, mais aussi les ressources** ; ressources en eau, en énergie... La gestion des déchets, l'anticipation du changement climatique ou encore la prise en compte des risques du territoire doivent y contribuer. Cet axe comprend 12 actions.

### Axe 5

#### Un Syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projet

Ce dernier axe concerne plus spécifiquement le rôle du Syndicat de Pays sur le territoire, afin d'une part d'être **exemplaire en matière de développement durable**, mais également d'être un **vecteur de sensibilisation** à travers le soutien ou la création de projets en la matière. Cet axe comprend 5 actions.

## Le programme d'actions de l'Agenda 21 du Pays

Afin de répondre aux grandes orientations stratégiques de la démarche, un programme d'actions a été élaboré, composé de **nouvelles actions, définies notamment dans le cadre du processus de concertation**, ou d'actions en cours qui demandent à être amplifiées.

Le programme d'actions a volontairement été conçu de manière à être **opérationnel**, avec un nombre d'actions restreint. Il aura vocation à **être enrichi au fil de la démarche** ; ce programme se veut **vivant et dynamique**. Par ailleurs, si le Syndicat de Pays est moteur, voire porteur de nombreuses actions, l'Agenda 21 a besoin de tous les partenaires et acteurs du territoire pour être mis en œuvre.

### Axe 1

## Une identité du territoire à valoriser

### 1.1 Construire l'identité du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

- Action 1 : Coordonner un programme culturel à l'échelle du Pays
- Action 2 : Réaliser un agenda en ligne de tous les événements du Pithiverais

### 1.2 Développer une offre touristique plus lisible à l'échelle du territoire et valoriser ses cultures

- Action 3 : Coordonner les actions des offices de tourisme du territoire
- Action 4 : Proposer une offre de tourisme industriel, tourisme d'affaire et tourisme de nature

### 1.3 Valoriser les richesses patrimoniales

- Action 5 : Mettre en place une « balade patrimoine »

## Fiche action n°3 : Coordonner les actions des offices de tourisme du territoire

### Objectifs :

- **promouvoir le territoire** dans son ensemble
- **gagner en efficacité** grâce à une action coordonnée et à la mutualisation

Dans la perspective de mettre en place des **outils de communication communs** et à terme de construire un **office de tourisme de destination**, il s'agit d'identifier une « destination touristique pertinente » à l'échelle d'un territoire élargi (comme le Pays).



### Quelques étapes envisagées pour l'action :

- Création d'un **groupe de travail** (offices de tourisme, FDT, Comité départemental du tourisme...)
- **Etat des lieux par chaque OT de ses différentes missions / activités** (vente de circuit, communication, éléments statistiques de flux de clientèle,...)
- **Etat des lieux de l'offre touristique** sur le territoire (hébergements, remplissage, sites touristiques, potentiel d'attractivité, ...)
- Création d'un **Comité de coordination** (OT, Communautés de communes...) afin de poser les bases d'un projet commun
- Rédiger une **feuille de route commune**

### 2.1 Développer le lien social entre les habitants

→ Action 6 : Associer les jeunes aux travaux du Conseil de Développement et des collectivités

→ Action 7 : Développer la cohabitation intergénérationnelle ou l'hébergement chez l'habitant

### 2.2 Développer les structures liées à l'enfance et à la petite enfance sur le territoire

→ Action 8 : Développer les systèmes d'accueil atypiques de l'enfance et de la petite enfance

### 2.3 Adapter les offres de services aux besoins de la population

→ Action 9 : Favoriser l'émergence d'une plateforme d'informations multithématique sur les différents services à la population

→ Action 10 : Elaborer un plan territorial de santé

### 2.4 Offrir des logements diversifiés et accessibles à tous

→ Action 11 : Favoriser l'accès aux mécanismes d'aide à la rénovation thermique et à la réhabilitation

### 2.5 Favoriser la proximité et l'accessibilité

→ Action 12 : Encourager les déplacements alternatifs à la voiture

→ Action 13 : Maintenir et organiser le commerce de proximité

## Fiche action n°10 : Elaborer un Plan Territorial de Santé

#### Objectifs :

- Maintenir une *offre de soins satisfaisante*
- Améliorer les *conditions d'exercice des professionnels*

#### Descriptif de l'action :

Il s'agit à travers cette action de **mettre en réseau les professionnels** dans le secteur médical et médico-social (associations, EPHAD, CAT..), et de mettre en place des actions de prévention, en faveur de la santé publique.

#### Quelques étapes envisagées pour l'action :

- Réaliser l'**état des lieux et le diagnostic**
- Organiser l'**animation et la concertation** auprès de tous les acteurs du monde sanitaire et social
- **Communiquer** auprès des populations et des professionnels de santé sur l'offre de soins, apporter conseil, coordination et accompagnement des porteurs de projets
- Favoriser la **médiation** pour permettre la mise en cohérence des initiatives
- Organiser et participer à des **forums** sur les problématiques de santé
- Concrétiser la **mise en réseau des acteurs** de la santé sur le territoire.

### 3.1 Faciliter l'accessibilité du territoire par les transports collectifs pour renforcer son attractivité

→ Action 14 : Intervenir auprès de la région Centre pour la réouverture de la ligne de voyageurs entre Orléans, Pithiviers et Malesherbes

→ Action 15 : Travailler avec Ulysse afin d'aboutir à un système de transport adapté au territoire

→ Action 16 : Développer des aires de covoiturage dans les communes

### 3.2 Soutenir les activités économiques

→ Action 17 : Mettre en place et animer un observatoire de la vie économique fédérant les acteurs

### 3.3 Développer une offre de formations en cohérence avec le marché de l'emploi

→ Action 18 : Mener une étude de faisabilité sur la création d'un plateau technique où accueillir les organismes de formation

### 3.4 Développer une activité agricole performante et de qualité

→ Action 19 : Valoriser l'image de l'agriculture auprès du grand public

→ Action 20 : Développer les projets structurants de valorisation des filières agricoles

### 3.5 Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes

→ Action 21 : Signer la Charte européenne de l'égalité Femmes / hommes

## Fiche action n°19 : Valoriser l'image de l'agriculture auprès du grand public

#### Objectifs :

- Valoriser l'agriculture du territoire ainsi que les agriculteurs et les produits issus du territoire

#### Quelques étapes envisagées pour l'action :

- Travailler à la **mise en valeur et à l'intégration paysagère** des exploitations  
*Premières pistes : sur les silos (fresques, système de bâche à dérouler et renouveler régulièrement, projections sur les silos); Land art; Randonnées vélos/pédestres grand public par les Jeunes Agriculteurs*
- Conforter les **actions des acteurs du territoire**  
*Cultivons l'avenir du Pithiverais – circuit des EnR dans le Pithiverais à l'étude*  
*Coopérative de Boisseaux – flashes biodiversité distribués afin de donner un argumentaire aux agriculteurs pour valoriser leur métier*
- Communiquer sur les **produits de qualité** du territoire : faire le lien entre ce qu'il y a dans les champs et dans l'assiette. Aller dans les écoles / lycées afin de travailler avec les jeunes

Utiliser le **futur méthaniseur** pour communiquer / informer / sensibiliser Descriptif de l'action :



#### 4.1 Œuvrer pour la préservation de la biodiversité en aménageant l'espace de manière équilibrée, cohérente, et respectueuse de l'environnement

→ Action 22 : Favoriser l'emploi d'essences locales dans les jardins privés et espaces publics

→ Action 23 : Elaborer un document pédagogique sur le SCoT

→ Action 24 : Poursuivre le travail d'élaboration de la Trame Verte et Bleue et mettre en œuvre les actions s'y rattachant

#### 4.2 Opter pour une gestion optimale de l'eau

→ Action 25 : Inciter à la veille sur les consommations d'eau et le rendement des réseaux

→ Action 26 : Sensibiliser à la gestion en amont des eaux pluviales dans les aménagements urbains

→ Action 27 : Créer un observatoire de la qualité de l'eau

#### 4.3 Gérer de manière durable les déchets

→ Action 28 : Créer une ressourcerie sur le territoire en mettant en place une démarche d'insertion par l'activité économique

→ Action 29 : Mettre des poules à destination des habitants et structures qui produisent des déchets verts

#### 4.5 Anticiper les risques pour les habitants et réduire les pollutions

→ Action 33 : Développer et soutenir les démarches de réduction des phytosanitaires pour la gestion des espaces publics

#### 4.4 Répondre aux défis énergétiques, anticiper et mieux se préparer au changement climatique

→ Action 30 : Organiser des challenges et opérations afin de sensibiliser aux bonnes pratiques énergétiques

→ Action 31 : Poursuivre la réhabilitation thermique des bâtiments publics et des logements sociaux sur le territoire

→ Action 32 : Elaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET) sur le territoire du Pays

### Fiche action n°28 : Créer une ressourcerie sur le territoire en mettant en place une démarche d'insertion par l'activité économique

#### Objectifs :

- Objectif de « pré-emploi » pour les jeunes et adultes du territoire, demandeurs d'emplois,...
- Redonner une seconde vie à des objets divers de type mobilier, électroménager, mobilité

#### Description de l'action :

L'action vise la création d'un lieu de **valorisation d'objets** de tous types dont les utilisateurs n'ont plus l'utilité. La ressourcerie emploie des personnes en insertion qui travaillent à offrir une seconde vie à l'objet.

#### Principales étapes de réalisation :

- **Etudier l'existant et la faisabilité du projet** (une volonté qui existe depuis plusieurs mois sur le territoire mais qui n'a pas encore débouché sur un projet concret)
- Bénéficier des conseils du réseau national des ressourceries ou identifier un porteur de projet local potentiel (association la spirale), **étudier le statut et l'objet de la future ressourcerie** (financements, retours d'expériences,...)
- Acquisition, location d'un terrain, **utilisation d'un local existant** (réhabiliter un bâtiment existant)
- Aménagement du terrain / du bâtiment (études, constructions...), achat de matériel
- Création d'un partenariat avec les structures d'insertion

**5.1 Coordonner les actions à l'échelle du  
Pays pour une meilleure efficacité**

→ Action 34 : Favoriser et soutenir  
l'émergence de projets de  
développement durable auprès des  
jeunes générations

**5.3 Valoriser et animer le tissu  
associatif**

→ Action 38 : Aider les associations  
à mieux communiquer grâce à  
l'outil internet et à se structurer  
grâce à la mise en réseau

**5.2 Faire preuve d'exemplarité en matière de  
développement durable**

→ Action 35 : Mener des campagnes de  
sensibilisation sur les grandes actions nationales ou  
régionales de développement durable

→ Action 36 : Réduire l'impact du Syndicat de  
Pays sur l'environnement

→ Action 37 : Former des agents des  
collectivités et des élus aux premiers secours

## Fiche Action n° 37 : Former des agents des collectivités aux premiers secours

**Objectif :**

- La formation du plus grand nombre d'agents du territoire aux premiers secours

**Etapes de réalisation :**

1. Recenser les collectivités intéressées,
2. Choisir un **prestataire**,
3. Proposer des **formations par groupe**  
(avec un tarif préférentiel),
4. Organiser des **sessions de mises à  
jour** des formations.



## Pilotage du projet et dispositif de suivi-évaluation

L'adoption finale en Comité Syndical le 20 Novembre 2013 du programme d'actions de l'Agenda 21 représente certes une étape décisive, mais n'est que le début de la démarche : si l'élaboration, en étroite collaboration avec les partenaires, touche à sa fin, **il convient aujourd'hui et sur le long terme de le mettre en œuvre et de suivre ses avancées.**

La **démarche va évoluer et mûrir avec le temps.** La **dynamique lancée au cours des ateliers de concertation devra également être maintenue.** Des étapes de **suivi et d'évaluation** de la démarche vont avoir lieu régulièrement. Elles constitueront **l'occasion de mobiliser à nouveau et de montrer l'avancement de l'Agenda 21.**

Pour ce faire, un **référentiel de suivi-évaluation** a été constitué. Il détaille la procédure qui permettra de suivre le programme d'actions, de l'évaluer, à travers plusieurs outils propres à la démarche du Pays. Les principaux outils de suivi-évaluation sont les suivants :

### **Le tableau de bord d'indicateurs**

#### *Qu'est-ce qu'un tableau de bord d'indicateurs ?*

Le tableau de bord d'indicateurs compile, au sein d'un même tableau, les données présentées sous la forme d'une liste de thèmes avec indicateurs d'objectifs et indicateurs d'action.

#### *Qu'est-ce qu'un indicateur ?*

Il s'agit d'une donnée quantitative ou qualitative, facile d'accès, simple à comprendre et interpréter, que l'on peut réactualiser facilement et à une périodicité compatible avec la démarche.

#### *Qui remplit le tableau de bord ?*

Les membres du Comité de suivi, en collaboration avec les acteurs du territoire et les partenaires.

#### *A quoi ça sert ?*

Le tableau de bord de l'Agenda 21 permet d'avoir un outil de suivi et d'évaluation du projet afin de :

- suivre l'atteinte des objectifs et la **mise en œuvre des actions** (état d'avancement, obstacles, délais, acteurs pilotes à relancer,...)
- suivre **les opérations en cours** et apprécier, en continu, **l'impact** du programme.

### **Les rubriques « suivi de l'action »**

#### *A quoi ça sert ?*

A suivre et évaluer les actions et les objectifs de l'Agenda 21 du Pays. Chaque action s'est vue associer un ou plusieurs indicateurs, tout comme chaque objectif du programme.

#### *En quoi ça consiste ?*

Il s'agit d'une rubrique de chaque fiche-action, qui permet d'avoir des informations clés sur tous les indicateurs associés à l'action. Elle précise ainsi :

- **l'intitulé de l'indicateur,**
- **la fréquence de mise à jour**
- **la source des données,**
- **le référent de la collecte.**

#### *A quoi ça ressemble ?*

Suivi de l'action :

Indicateur de suivi associé à l'action :

Intitulé de l'indicateur	
Fréquence de mise à jour	
Source de la donnée	
Référent de la collecte	

Tableau de suivi de l'action

	2014	2015	2016	2017		
<b>Suivi de l'avancement de l'action</b> <i>(état d'avancement, suivi technique, obstacles rencontrés, délais, acteurs pilotes à relancer)</i>						
<b>Suivi du budget de l'action</b>	Dépenses					
	Recettes					
<b>Taux d'avancement de l'action</b>	0-2 Action à l'étude	2-4 Lancement de l'action	4-6 Action en cours	6-8 Action mature	8-10 Action achevée	
<b>Appréciation des progrès réalisés dans l'année</b>	Satisfaisant	😊	Correct	😐	Insatisfaisant	😞

# ANNEXES

1. Diagnostic partagé
2. Stratégie de l'Agenda 21 du Pays
3. Programme d'actions de l'Agenda 21
4. Fiches actions (38)
5. Livret final de suivi évaluation : référentiel et outils associés :
  - Tableau de bord d'indicateurs
  - Rubrique « suivi de l'action\* » (\*à la suite de chaque fiche action)